



GAEC HARAS DU DOMAINE DE MICHEL

450 Route de Bennac

46330 SAINT-MARTIN-LABOUVAL

FRANCE

Port. : +33 7 60 34 85 49

haras.domainedemichel@hotmail.com

N° TVA Intracommunautaire : FR95928398312

N° SIRET : 92839831200019

Mme Mathilde MAZET

214, chemin du mas de Fustié

46090 FRANCOULÈS

Port. : +33 6 33 28 99 15

FACTURE N° 25-04-14

Le mardi 1 avril 2025

Référence	Désignation	Quantité	PU Vente	TVA	Montant HT	Image
	Pension jument AVELINA avril	1,00	236,97 €	5,50	236,97 €	

Payé le 02.04.2025

Conditions de paiement :

- 100 % soit 250,00 € à payer avant le :
30/04/2025 (à réception).

Total HT	236,97 €
TVA (5.50 %)	13,03 €
Total TTC	250,00 €

Coordonnées bancaires : Crédit Agricole

IBAN : FR76 1120 6000 8301 0997 9004 720

BIC/SWIFT : AGRIFRPP812

CLAUSE DE RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ : Conformément à la loi 80 336 du 17 mai 1980, nous réservons la propriété des produits et marchandises, objets des présents débits, jusqu'au paiement de l'intégralité du prix et de ses accessoires. En cas de non paiement total ou partiel du prix de l'échéance pour quelque cause que ce soit, de convention expresse, nous nous réservons la faculté, sans formalités, de reprendre matériellement possession de ces produits ou marchandises à vos frais, risques et périls.
Pénalité de retard : à tous les effets d'intérêt légal après date d'échéance à l'exception pour règlement anticipé. Un (une) condition particulière définie dans les conditions de règlement.
Le montant de l'indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement prévue en douzième alinéa de l'article L441 1° est fixé à 40 Euros en matière commerciale.